



commune de  
**Gespunsart**

# le Gesp'infos

*Lettre d'information de la mairie à l'attention des Torés*

**Septembre 2021**

## Le mot du maire



Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens, la fin de la période estivale et celle des vacances marquent le début de la reprise de nos activités (école, travail...) et c'est l'occasion pour moi-même ainsi que pour l'ensemble des membres du conseil municipal de vous souhaiter à toutes et à tous une excellente rentrée.

Comme vous avez pu le constater la crise sanitaire « Covid » est toujours d'actualité et nous devons pour cela continuer à rester très vigilants. Le respect des consignes sanitaires actuelles est impératif pour sortir définitivement de cette crise (maintien des gestes barrières et mise en place du pass-sanitaire).

La vie locale et associative reprend également son cours par les actions et activités mises en œuvre en cette fin d'année mais de manière prudente ; en espérant que l'année 2022 redeviendra une année pleine et entière.

Septembre est le mois de la rentrée scolaire ; celle d'un retour en classe pour l'ensemble des enfants du village. Cette année 2021-2022 est marquée par l'arrivée en maternelle de très nombreux tout-petits (environ une trentaine). Aussi afin de faire face à cette augmentation d'effectif, le conseil municipal a décidé de renforcer l'encadrement et l'accompagnement des élèves et pour cela nous avons procédé à l'embauche en contrat d'apprentissage d'un nouvel agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM). Nous ne pouvons que nous réjouir pour

l'instant de cette bonne nouvelle étant donné que nous constatons tous la fermeture de nombreuses classes dans le département. La rentrée est aussi le moment de préparer et d'établir les priorités du budget communal 2022. Pour cela, l'équipe municipale poursuit son travail et réfléchit à son établissement avec toujours le souci permanent d'une maîtrise des dépenses afin de maintenir un bon niveau d'investissements.

Cette fin d'année, je l'espère, verra la création d'une nouvelle association locale destinée à la sauvegarde de notre petit patrimoine (une première réunion ayant eu lieu en juillet). Le conseil municipal travaille sur ce dossier afin de renforcer notre identité locale et d'améliorer notre qualité de vie. Je tiens à vous rappeler que notre engagement pour la commune est de faire de Gespunsart une commune connectée et moderne (un nouveau site internet va prochainement ouvrir ; l'arrivée de la fibre est prévue au début du 1<sup>er</sup> trimestre 2022 ; un panneau lumineux va prendre place).

Enfin, je tiens à adresser mes remerciements à M. Patrick Tisserant pour son travail et son implication au cours de ses dernières années en tant que policier municipal et qui a fait valoir ses droits à la retraite en juin.

Je vous souhaite à tous une bonne rentrée,  
Bien à vous,

**Gilles Michel**

## À venir

29 septembre ..... Don du sang  
2 octobre ..... Marche Octobre Rose  
9 octobre ..... Le Jour de la Nuit  
10 octobre ..... Bourse Militaria

24 octobre ..... Concert d'automne  
31 octobre ..... Bal d'Halloween  
20 novembre ..... Soirée Beaujolais nouveau  
28 novembre ..... Repas des aînés  
12 décembre ..... Concert de Noël  
27 décembre ..... Concours de belote

## Valorisation du patrimoine

Une réunion réunissant plusieurs personnes intéressées par le patrimoine local s'est tenue le 7 juillet en présence du représentant de la Fondation du Patrimoine des Ardennes et des membres du conseil municipal. Les objectifs de cette réunion étaient de présenter la démarche destinée à contribuer à la rénovation et à la valorisation du patrimoine de la commune, tout en favorisant le développement culturel et touristique.

Or, pour mener à bien l'ensemble de ces projets, il est indispensable de créer une association locale afin de :

- Faire un état des lieux des édifices à rénover ;
- Construire un programme pluriannuel des travaux et contribuer au financement via la Fondation du Patrimoine ;
- Mobiliser toutes les personnes qui pourraient intervenir par leurs apports de connaissances ; la possession de documents voire d'objets ;
- Proposer des animations et des projets pour tous les âges : balades à thèmes ; concerts ; visites du musée ; expositions ou mise en place de panneaux sur l'histoire et les légendes de Gespunsart.



La prochaine étape sera de former en assemblée constitutive l'association mais également un bureau qui sera en charge de son animation et de sa gestion. Des démarches sont en cours pour pouvoir constituer cette association et son bureau. D'ores et déjà la municipalité a donné son accord pour soutenir cette initiative.

Si vous êtes passionné par l'histoire locale ancienne ou récente ; si vous avez envie de consacrer un peu de votre temps pour faire avancer ce projet, nous vous invitons à contacter le secrétariat de mairie soit par téléphone au 03 24 53 85 16, soit par e-mail [mairie@gespunsart.fr](mailto:mairie@gespunsart.fr).

## Dispositif d'aide financière pour la rénovation de votre patrimoine

Dans le cadre de la valorisation des patrimoines ardennais du Pacte Ardennes, un nouveau dispositif d'aide régional a été mis en place pour les **propriétaires privés**. Sont éligibles les projets de :

- 1) démolition de bâtiment en ruine : 80 % d'aide plafonnée à 15 000 € ;
- 2) rénovation du patrimoine pour les maisons labellisées par la Fondation du Patrimoine (réfection de murs, façades, toitures, huisseries et menuiseries extérieures). Si vous êtes propriétaire d'un immeuble habitable caractéristique du patrimoine rural, vous pouvez demander à le labelliser par la Fondation du Patrimoine puis obtenir une aide du Conseil Régional à hauteur de 20 % des travaux éligibles. De plus, le montant restant de vos travaux bénéficiera d'une déduction fiscale de vos impôts sur le revenu.

Si vous êtes intéressé par ce dispositif, il suffit d'adresser votre demande par e-mail : [reconquete-patrimoine08@grandest.fr](mailto:reconquete-patrimoine08@grandest.fr).

## Label Commune Nature

Le conseil municipal a décidé le 23 juin 2021 de participer à l'opération de distinction « Commune Nature » au titre de la démarche Eau et biodiversité mise en œuvre par la Région Grand Est et par l'agence de l'eau Rhin-Meuse.

Cette démarche de labellisation a pour but de récompenser les communes n'utilisant plus de produits phytosanitaires et ayant mis en œuvre une politique de protection de la biodiversité.

Un audit sous forme de questionnaire et de contrôle sur site a été réalisé par un prestataire privé le 11 août dernier.

Désormais, notre commune attend les résultats de cette labellisation « Commune Nature » en remportant peut-être une libellule sur les trois possibles.

Malgré la non-utilisation par nos services municipaux des produits phytosanitaires, il nous reste à formaliser un plan de désherbage annuel et une

charte d'entretien et de gestion des espaces publics. C'est pourquoi cette reconnaissance ne sera possible qu'avec le concours appuyé de nos agents municipaux et une volonté politique forte de faire de notre collectivité locale une commune écologique et responsable.



### Aire de bivouac

Comme annoncé dans le précédent Gesp'Infos, la commission des bois a le plaisir de vous informer que l'installation du bivouac commence à prendre forme et s'achèvera très prochainement. Nous vous rappelons que cette aire a pour objectif de développer le tourisme et de faire découvrir notre patrimoine forestier.

## Nouvel adjoint Bois et Chasse

Suite à la démission pour raisons personnelles de M. Pascal Lathuin, 3<sup>e</sup> adjoint aux bois et à la chasse et de conseiller municipal, le conseil municipal lors de sa séance du 11 août 2021 a décidé de procéder à son remplacement avec les mêmes titres et fonctions.

M. Romuald Cocu a été élu et installé dans les fonctions de 3<sup>e</sup> adjoint.

Je tiens à remercier tout particulièrement Pascal Lathuin pour son implication, son dévouement et les activités et actions mises en œuvre au cours des mandats auxquels il a participé.



## Notre nouveau garde forestier

Hervé Brimbœuf est arrivé à l'agence ONF de Charleville-Mézières depuis août 2021. Il est le nouveau technicien forestier territorial de l'ONF sur les communes de Gespunsart, La Grandville, Issancourt-et-Rumel, Gernelle et Villes-sur-Lumes. Il remplace Alexis Beck parti en septembre 2020. Le poste était alors occupé par M. Libotte par intérim. Originaire de Brunehamel (02), il a grandi dans un monde agricole. Précédemment, il a travaillé au sein de la forêt domaniale de Rambouillet.

Ses principales missions, en tant que technicien forestier sont :

- Assurer la programmation et le suivi des coupes de bois et des travaux forestiers ;
- Assurer la surveillance du massif forestier : respect des limites, réduire les incivilités.

L'équipe municipale lui souhaite la bienvenue.

## Tirage des sarts

Le tirage des sarts s'est déroulé le vendredi 17 septembre à la grande salle des fêtes en présence du 3<sup>e</sup> adjoint aux Bois M. Romuald Cocu, des membres de la commission des bois, du maire M. Gilles Michel et du nouveau garde forestier M. Hervé Brimbœuf.

Nous vous rappelons que cette année les coupes se situent sur la parcelle 22.

À cette occasion, un nouveau règlement présentant de nouvelles dispositions a été remis aux affouagistes ainsi qu'aux débardeurs.

## À vos baskets !

Gespunsart Omnisports a re



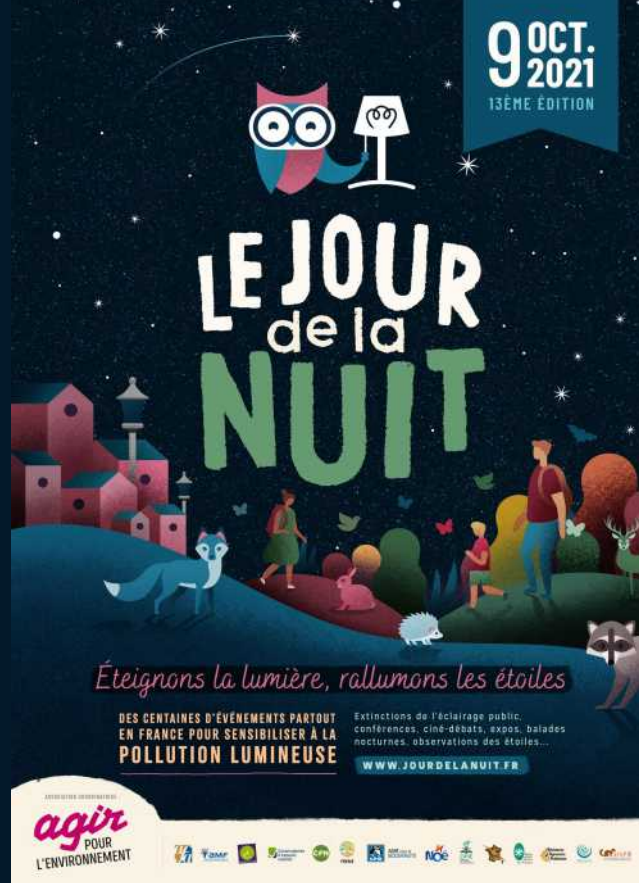
# LE JOUR de la NUIT

En collaboration avec Les Amis du Parc (union des associations des habitants, des acteurs et usagers du PNR des Ardennes), la municipalité et la commission des bois vous proposent de participer à l'évènement « Le Jour de la Nuit » le samedi 9 octobre.

Il s'agit d'une promenade nocturne gratuite proposée aux habitants de Gespunsart (adultes et enfants) d'environ 3 km dans le village qui a pour but de sensibiliser à la pollution lumineuse et de montrer son impact sur notre environnement. À l'issue de la balade, une projection est prévue ainsi qu'une dégustation de produits locaux.

**Le nombre de places est limité, seules les personnes inscrites pourront participer.**

Inscriptions et renseignements au 03 24 42 90 57 ou [https://www.amisparcardennes.org/jour-de-la-nuit-gespunsart/?preview\\_id=2971](https://www.amisparcardennes.org/jour-de-la-nuit-gespunsart/?preview_id=2971).



## Marche et VTT

L'Entente Cyclo-Vtt et Marcheurs de la Goutelle a repris ses activités.

Pour tout renseignement, contactez Gérard Liénard.



## Futures élections

En 2022, nous serons appelés aux urnes par deux fois :

- les présidentielles, les 10 et 24 avril
- les législatives, les 12 et 19 juin.

La demande d'inscription sur les listes électorales dépend de votre situation.

### Quand ?

Il est possible de s'inscrire toute au long de l'année. Toutefois, lors d'une année d'élections, il faut faire cette démarche au plus tard le sixième vendredi précédent le 1<sup>er</sup> tour.

### Comment ?

En mairie ou en ligne : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

pris ses activités depuis le 14 septembre.



L'association propose deux activités :

- Gym douce le mardi de 17h30 à 18h30
- Badminton le mercredi et vendredi de 19h30 à 21h

Vous hésitez encore ? L'association propose deux séances gratuites avant l'adhésion.

L'inscription des enfants de 12 à 15 ans est possible si l'un des parents est adhérent.

Renseignements :

e-mail : [gespunsart.omnisport@laposte.net](mailto:gespunsart.omnisport@laposte.net)

facebook : @gespunsart.omnisport



## Compostage collectif

Dans le cadre de l'opération « Avec Ardenne Métropole, jetons moins, trions ce qu'il reste », la commune de Gespunsart, en collaboration avec la communauté d'agglomération, va mettre en place un composteur collectif. L'installation est prévue en octobre, à proximité de la déchetterie.

Ce dispositif permet aux habitants en logement collectif ou ne disposant pas de jardin de composter leurs déchets. Pour l'utiliser, il faut s'inscrire en mairie et ainsi obtenir le code qui permet d'ouvrir le bac destiné à récupérer les déchets. Les deux autres bacs contiennent de la matière sèche et des déchets en maturation. Des panneaux explicatifs seront installés à proximité. L'agent communal en charge de la déchetterie aura également la gestion des composteurs et vous conseillera si besoin. Il faut environ six mois à un an pour que le compost soit prêt à être récupéré.

Si vous souhaitez obtenir un bac de compostage individuel, rendez-vous sur le site <https://ardenne-metropole.fr/compostage-individuel>, et remplissez le formulaire.

## Installation de la fibre optique

La connexion internet par fibre optique arrivera à Gespunsart dans le courant du premier trimestre 2022, avec raccordement des habitants qui désirent s'y connecter. Un bâtiment appelé Nero (Nœud de Raccordement Optique) a été installé sur l'ancien site Jayot qui appartient à la commune. Celui-ci permettra le déploiement de la fibre pour Gespunsart, Rogissart et Neufmanil.



## Entente bouliste

### L'amical de l'Entente bouliste

L'entente bouliste de Gespunsart a organisé un concours amical de boule en bois en doublette formée. Le concours s'est déroulé sur le boulodrome du village le samedi 14 août à 14h30. Il a accueilli 14 équipes dont 9 ont été récompensées.

### Le challenge Souvenirs de l'Entente Bouliste

Comme chaque année, le club organise les 12h00 de la boule rebaptisé « Challenge Souvenirs » en hommage aux boulistes disparus. Le 21 août dernier, le challenge Souvenirs a rendu hommage à M. Yannick Baudrillard parti trop vite. À cette occasion, une gerbe de fleurs a été déposée en présence de sa famille. Lors de ce challenge, 11 équipes se sont affrontées sous un soleil de plomb mais toujours dans la bonne humeur et la convivialité.



## Fête nationale

Malgré une météo exécrable, de nombreuses personnes se sont rassemblées le 13 juillet au pied du Malbrough, où une distribution de lampions et de torches était organisée par la municipalité. La retraite aux flambeaux a eu lieu dans les rues du village, au rythme d'un groupe venu de Belgique. Beaucoup (de courageux) sont restés pour admirer le traditionnel mais néanmoins magnifique feu d'artifice à travers une forêt de parapluies.

Le 14 juillet, où encore la pluie s'était invitée, le dépôt de gerbe et le défilé ont eu lieu en présence du maire, du député Pierre Cordier et de notre brigade de pompiers.

Le « barbecue ouvert à tous » était organisé par « Fêtes Animations Culture » avec un apéritif offert ; en l'occurrence cette année l'association avait opté pour une sangria. Heureusement, les tables étaient couvertes par l'avancée de la salle des fêtes où on a pu apprécier le repas tiré du sac. L'après-midi fut égayé par la présence d'un animateur qui nous a présenté un formidable duo interprétant de nombreux succès français. Petits et grands ont apprécié la venue de mascottes et en fin d'après-midi, c'est un groupe de rock qui a réchauffé l'ambiance pendant près d'une heure et demi.

On se donne rendez-vous l'année prochaine, pour une nouvelle édition, sous le soleil.



## Marché de l'artisanat

L'association « Fêtes Animations Culture » a organisé son premier marché nocturne de l'artisanat le samedi 3 juillet au cœur du village, sur la place de l'église. Animés par une volonté d'aider son artisanat local, les membres ont su réunir différents secteurs d'activité.

On a pu voir des étals de pierres naturelles, des sculptures, de la couture, des produits fait-maison, des bijoux, des vitraux, de la cosmétologie ainsi qu'une jeune fille du village et ses créations de macramé. Des sonneurs de cors étaient au rendez-vous. Un futur marié et ses comparses sont même venus nous faire un petit coucou.

Une journée sous le soleil qui nous a permis de nous retrouver après une année bien difficile.

## Les Torécoliers

Notre village verra très prochainement naître une nouvelle association, les Torécoliers.

L'objectif de cette dernière sera de soutenir les projets à destination des enfants scolarisés à Gespunsart. Les statuts sont en cours de rédaction, une réunion d'information aura lieu très prochainement. N'hésitez pas à venir les rejoindre dans cette nouvelle aventure.

Pour tout renseignement, merci de contacter :

Mme Élodie Maissin au 06 24 24 10 91

Mme Déborah Manon au 06 17 89 90 97

Mme Mélanie Raulin au 07 88 47 32 97

## L'heure de la rentrée a sonné !

Ce jeudi 2 septembre marquait la rentrée scolaire pour nos jeunes Torés.

Cette année, ce ne sont pas moins de 41 maternelles, 4 CP, 20 CE1 et CE2 et 15 CM1 et CM2 qui sont scolarisés dans notre commune. Six tout-petits sont également attendus en janvier, ce qui portera à 86 le nombre total d'enfants scolarisés au sein de l'école communale. Nous noterons l'arrivée de madame Salard dans l'équipe enseignante qui s'occupera avec madame Poncet des tout-petits et petits, alors que madame Gobron se consacrera aux moyens et aux grands en maternelle, épaulées par Martine Crouchet au poste d'ATSEM. Madame Simon se charge cette année des CP et CE1, Madame Lambert a quant à elle la charge des CE2, CM1 et CM2.

L'école accueille également cette année une apprentie en CAP petite enfance en la présence de Célia Dichou. Nous leur souhaitons à toutes et tous une bonne année scolaire.



## Centre aéré

Du 12 au 30 juillet 2021, pas moins de 38 enfants âgés de 4 à 11 ans ont participé au centre aéré de Gespunsart. Emmenés par Stéphanie Mathy (directrice), Florence Grandgenette, Julie et Émilie Mathy (animatrices). Le thème choisi cette année était « le monde de Disney ».

Durant cette période, plusieurs activités manuelles et sportives ont été proposées aux enfants dont certaines en association avec des intervenants extérieurs :

- APSCA (Association Profession Sportive et Culture Ardennes), pour une initiation au frisbee ;
- Au Jardin Secret, fleuriste situé à Charleville, dans le cadre d'une initiation florale ;
- Virginie David, bénévole, qui avec son savoir-faire manuel a aidé les enfants à la confection de divers objets.

Chaque semaine, les enfants se sont vus proposer une sortie. La première semaine, ils ont ainsi participé à une sortie cinéma, suivie de la plaine de jeux et du laser game. La deuxième semaine, ils se sont amusés dans le parc de Grinyland et enfin, la dernière semaine, dans le parc de Loomy Land et dans le parc animalier.

Un centre qui, encore une fois, a su ravir nos petits participants.

**Prochain centre aéré organisé du 2 au 5 novembre. Pensez à vous inscrire.**

## Informations pratiques

- Horaires d'ouverture de la mairie du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h ; téléphone : 03 24 53 85 16.
- Horaires d'ouverture de la déchèterie :  
Hiver (octobre à mars) : mercredi et samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h.  
Été (avril à septembre) : mercredi de 8h à 12h et de 13h à 18h, le samedi de 8h à 12h et de 13h à 17h.